

Compressions budgétaires et abolitions de postes

→ MESSAGE IMPORTANT ←

La semaine dernière, l'employeur a commencé l'envoi de lettres aux travailleuses et travailleurs touchés par des abolitions de postes, et ce, dans le cadre des compressions budgétaires de 1,5 milliard de dollars imposées par le gouvernement de la CAQ au sein du réseau de la Santé et des services sociaux.

Le syndicat est intervenu rapidement pour évaluer les impacts de ces abolitions et s'assurer que les droits des membres soient respectés. Dès le départ, nous avons réaffirmé notre exigence que la convention collective soit rigoureusement appliquée, en insistant sur le droit des personnes touchées d'accéder au processus de supplémentation, **comme prévu par les articles 208 et 308 de la convention collective locale.**

Nombre d'abolitions avec titulaire dans la catégorie 2 :

Titres d'emploi	Abolitions
Aide de service	122
Préposé(e) aux soins des animaux	1
Auxiliaire aux services de santé et sociaux	12
Préposé(e) aux bénéficiaires	8
Préposé(e) aux bénéficiaires chef d'équipe	2

Nombre d'abolitions avec titulaire dans la catégorie 3 :

Titres d'emploi	Abolitions
Agent(e) administratif(ve), classe 1 - secteur administratif	2
Agent(e) administratif(ve), classe 1 - secteur secrétariat	3
Agent(e) administratif(ve), classe 3 - secteur administrat.	6
Opérateur(trice) en informatique, classe I	2
Secrétaire médicale	5
Technicien(ne) en administration	1
Technicien(ne) en informatique	5
Technicien(ne) spécialisé(e) en informatique	1

Affichage de postes en février 2025

Malgré le gel des affichages de postes décrété par l'employeur avant les Fêtes, **il a été convenu d'un affichage de postes qui se tiendra du 21 février au 7 mars 2025**. Cela permettra aux travailleuses et travailleurs visés par une abolition de postuler et potentiellement d'obtenir un poste, ce qui pourrait permettre d'éviter une chaîne de supplantation, et par le fait même, de réduire les impacts sur les individus touchés par cette mesure.

Affichage de postes du 21 février au 7 mars 2025
***Nous encourageons fortement nos membres ayant reçu
un avis d'abolition de postes à postuler lors de cet
affichage***

Position de la FSSS-CSN sur les compressions budgétaires

La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) a exprimé de vives inquiétudes concernant les compressions budgétaires de 1,5 milliard de dollars imposées par le gouvernement de la CAQ. Selon Réjean Leclerc, président de la FSSS-CSN, **il est irréaliste et dangereux de tenter de réaliser de telles compressions en seulement quatre mois**, car cela entraînera inévitablement une diminution de l'accès aux soins et services pour la population. Il souligne également que la réduction du personnel et des services pourrait mettre en danger les usagers en augmentant les risques liés à la surcharge de travail et à la diminution de l'entretien.

En ces temps difficiles, le syndicat continue de surveiller de près la situation et de travailler à la défense des droits et des conditions de travail de ses membres. Nous restons disponibles pour répondre aux questions et accompagner les personnes touchées dans ce processus difficile et complexe.